

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OREGA IMMOBILIER ET SERVICES »

Siège Abidjan, Abobo, BAOULE, Lot 3421, Ilot 298

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OREGA IMMOBILIER ET SERVICES

»

Objet : Achat et vente de terrains _ lotissement _ immobilier _décapage _ construction _ assainissement _ énergie solaire _ vente de mèche et accessoires femmes _ commerce général _ prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, BAOULE, Lot 3421, Ilot 298

Dirigeant(s) Mme OREGA GRACE ESTHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07996 du 19/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53117/GTCA/RC/2023 du 19/07/2023

